



**Vous êtes un acteur majeur
et passionné de l'alimentation
et des productions animales ?**

GAGNEZ EN NOTORIÉTÉ ET EN VISIBILITÉ EN DEVENANT PARTENAIRE DE L' AFTAA

Devenir partenaire de l'AFTAA, c'est :

- accéder et toucher un réseau de professionnels français et européens de la nutrition et de l'alimentation animale ainsi que l'ensemble des filières de productions animales.
- soutenir une association de membres passionnés par le partage du savoir dans le domaine de la nutrition des animaux.
- participer à la vie d'une association de formation qui a plus 60 ans d'existence et d'expériences !

**Pour tous les participants et les intervenants à nos sessions
nos journées sont devenues des rendez-vous incontournables
de la profession !**



Association Française des Techniciens de l'Alimentation et des productions Animales

L'association

Association loi 1901, créée en 1963, constituée de bénévoles, professionnels de la nutrition et de l'alimentation animale et des filières de productions animales, en activité ou jeunes retraités.

L'AFTAA est spécialiste dans le montage de formations et de colloques dans ces domaines.

Extrait de nos statuts : « L'association a pour but essentiel de favoriser les progrès des techniques de l'alimentation et des productions animales et la diffusion de ces techniques auprès des praticiens, ceci par tous les moyens appropriés et notamment la formation professionnelle. »

Votre cible : les participants à nos sessions

Les fabricants d'aliments du bétail et les firmes-services (tous les métiers techniques et commerciaux : dirigeants, chefs-produits, technico-commerciaux, acheteurs, formulateurs, technologues, responsables qualité,...), les fournisseurs de matières premières ou d'additifs, les laiteries et abattoirs, les groupements de producteurs, les sociétés de génétique animale, les cabinets vétérinaires, les laboratoires d'analyses, les instituts de formation et de recherche, les écoles et universités, les syndicats professionnels, la presse spécialisée.

Notre raison d'être, c'est

- transmettre du savoir : former, informer, réunir. Être une courroie de transmission entre tous les acteurs de la profession (académiques et professionnels) et provoquer les échanges.
- générer le progrès : améliorer les compétences des filières de production et alimentation animales. Aider au développement des entreprises de ces secteurs.
- être l'interface entre la recherche et l'entreprise.

Notre ambition

Être un acteur incontournable, recherché pour son excellence et être un référent, un contributeur du progrès et une source d'innovation pour les entreprises des filières de nutrition et de productions animales.

Nos valeurs

L'indépendance et le professionnalisme, l'éthique en matière d'alimentation et de bien-être des animaux, la liberté de ton et d'expression et la convivialité.

Les grandes thématiques de nos sessions :

Colloques
scientifiques et
techniques
en nutrition

Observatoire des
Filières Animales

Tous les métiers
de la Nutrition et
des Productions
Animales

Quelques exemples de sessions :



L'audience de l'AFTAA :



- près de 300 membres cotisants par an particuliers ou entreprises
- 5 à 7 sessions par an : présentiel ou webinaire
- 40 à 70 personnes par session

- site web et Extranet
- 2 à 3 pages / session
- 10 000 pages visitées
- 250 visiteurs uniques / jour



- base de données : près de 3 000 contacts
- annonces de sessions : 4 à 5 par mois avec un taux d'ouverture de 25 à 30 % et un taux de clics de 8 à 10 %.

- vidéothèque de + 450 vidéos sur nos sessions
- 800 à 1 000 visionnages / an



- 1 700 abonnés
- jusqu'à 500 visites / mois
- audience intéressée : > 10 000 par trimestre

Comment devenir partenaire de l'AFTAA ?

Partenariat institutionnel - Offre réservée à 5 sponsors maximum

○ Pendant toute la durée du partenariat :

- votre logo sur nos sites <https://www.aftaa.org> et <https://extranet.aftaa.org>, avec un lien permanent pointant vers votre propre site web.
- votre logo sur toutes les communications sessions : post LinkedIn, e.mailing (3 à 4 envois par session), programme des sessions,...

○ Pendant les sessions :

- votre logo en fond d'écran de tous les documents projetés et sur tous les supports de présentation des intervenants.
- et en bonus :
 - session d'une ½ journée (webinaire) : présentation orale du sponsor par un administrateur AFTAA lors de l'introduction de la session (texte fourni par le partenaire),
 - session d'1 journée (présentiel) : projection d'une vidéo de votre choix (1 mn 15 maxi) pour présenter une offre ou votre entreprise. Une intervention orale est également possible le cas échéant.

○ Après les sessions :

- mise à disposition des supports en format pdf avec votre logo et éventuellement des vidéos dans le cas de sessions filmées (vidéothèque).

Tarifs (*) :

→ 3 950 € / an : engagement d'1 an

→ 3 450 € / an : engagement de 2 ans. Remise de 13 % soit 500 € / an

→ 3 250 € / an : engagement de 3 ans. Remise de 18 % soit 700 € / an

(*) période courant pour la durée indiquée, à partir de la date de signature du contrat de partenariat.

Partenariat session - Offre réservée à 3 sponsors maximum

○ Mêmes avantages que le partenariat institutionnel, mais uniquement pour la session choisie, avec les différences suivantes :

- pas de logo, ni de lien permanent sur nos sites <https://www.aftaa.org> et <https://extranet.aftaa.org>
- une invitation VIP gratuite pour la personne de votre choix, hors coût d'adhésion individuelle à l'AFTAA (80 € / an).

Tarifs :

→ 1 820 € / session (1 j. en présentiel)

→ 1 195 € / session (1 j. en webinaire)

→ 885 € / session (1/2 j. en webinaire)



vosre contact : sponsoring@aftaa.org